

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Judith Manigat](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2bebf3e53b494ae56c95a44b>

Date d'obtention : 2024-02-21 14:59:41

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime. Utiliser la trousse d'évaluation en tout temps.
 2. Toujours vérifier les informations auprès des jeunes impliqués.
 3. Parler au jeune investigateur.
 4. Vérifier si c'est un acte impulsif ou malveillant.
 5. a) Cas impulsif: se référer aux règlements de l'établissement. Continuer à évaluer l'incident.
 5. b) Cas malveillant: Consulter le service de police, DPJ si nécessaire.
- Ne jamais regarder les images.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les 3 cas sont complexes, il faut prendre le temps de rencontrer les jeunes impliqués.

On réfère au service de police s'il s'agit, suite à notre investigation, d'un adulte impliqué, ou si la situation se passe à l'extérieur de l'école.

Nous ne sommes pas les mandataires de la police. Nous ne devons pas agir à leur demande.

Nous devons être bienveillants et à l'écoute. La trousse nous guide en tout temps, nous permet de rester neutre et de recueillir les faits.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Les étapes préliminaires semblent les plus délicates.

Il ne faut pas minimiser les faits. Il faut être à l'écoute et agir rapidement pour éviter que les images circulent sur les réseaux sociaux.

Parler à la personne qui signale et à la victime. C'est plus complexe lorsque les jeunes concernés ne veulent pas collaborer.

Il est essentiel de bien évaluer l'incident pour agir adéquatement. Cela peut prendre plus de temps, l'étape de vérification de l'information est aussi délicate car on ne veut pas interroger un jeune qui n'est pas l'instigateur de la situation.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

